

Vie au CDFAA de la Haute-Vienne

Site de Bellac

MOYENS D'ACCÈS

Accès en voiture :

A partir de Limoges, prendre la N147 jusqu'au centre de Bellac.

Tourner à droite sur le carrefour de l'Europe et prendre la D675 en direction du Dorat. Suivre les panneaux « CFPPA ».



Accès par le train :

Gare de Bellac, de La Souterraine (ligne Paris Limoges) ou du Dorat (ligne Poitiers Limoges) ou ligne de cars (Limoges)

Horaires des trains : https://www.oui.sncf/

Horaires des cars : https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-



MOYENS MATÉRIELS

- Un Centre de Ressources Pédagogiques (CdR)
- Deux salles informatiques
- Un minibus pour les visites



Centre Départemental de Formation d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne

Directrice : Alexandra BAZIN

<u>Site de Bellac</u>

7 rue des Rochettes

87300 BELLAC



Vie sociale

Le foyer

Le foyer est un espace de détente munis d'équipements nécessaires à la prise des repas (frigo, micro-ondes, machines à café...).

L'hébergement et la restauration ne sont pas proposés sur le site de Bellac.

■ L'association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du site de Magnac-Laval

Les apprentis en formation sur le site de Bellac peuvent bénéficier des activités mises en place par l'ALESA du site de Magnac-Laval. Le planning des activités est disponible sur l'Instagram de la vie scolaire de Magnac-Laval : @viescomagnaclaval

Hébergement et restauration

Pas de possibilité d'hébergement ou de restauration collective sur ce site. Un foyer équipé d'un frigo et de micro-ondes est disponible dans les locaux du CFA, si vous souhaitez apporter votre déjeuner.

Des tables de pique-nique sont disponibles à l'extérieur.

Horaires du secrétariat

Du lundi au vendredi: 8h 00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Contacts

Secrétariat

Isabelle DUCOS Tél: 05 55 60 95 95

Responsable du site de Bellac

Tonio FERREIRA

Mail: tonio.ferreira@educagri.fr Tél: 05 55 60

95 95

Référente handicap

Charlène ALLONCLE

Mail: charlene.leroy@educagri.fr Tél:

05.55.48.44.30

Madame ALLONCLE est chargée d'animer et de mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la structure.



MAJ: 20/06/24-VG/AB